

ses procédés ; il a été du détachement de Niagara, il en est revenu malade et j'ose vous représenter, Monseigneur, que le soin que M. Le Verrier a pris de Québec et le bon ordre qu'il ya entretenu mérite que son fils se ressente de vos bonnes grâces " (6).

Le 14 octobre 1730, l'intendant Hocquart écrivait au ministre :

" M. le marquis de Beauharnois m'a fait part de ce que vous avez agréable de lui marquer au sujet de plusieurs sommes provenant des congés qu'il a distribués à quelques familles de ce pays-ci l'année dernière, entre autres à mesdames Leverrier et La Corne. Je n'ai point craint, Monseigneur, de contribuer à le déterminer à continuer le même secours à ces deux familles cette année, qui en ont un extrême besoin. MM. Leverrier et La Corne sont à la vérité tous deux lieutenants de Roi, mais dans un état si fâcheux, eu égard à leur place et à leur peu d'aisance, qu'ils sont dans le cas d'avoir besoin plus que personne de ce secours. Le sieur Leverrier commande pendant trois mois de l'été à Québec, et il convient que la dignité du commandement soit accompagnée d'un certain extérieur. M. de La Corne a douze enfants vivants qui se portent tous au bien et l'on ne peut concevoir comment avec une fortune si médiocre il a pu les élever. Je n'ai l'honneur de vous écrire, Monseigneur, que pour rendre témoignage à la vérité " (7).

En 1730, lorsqu'il s'agit de remplacer M. Bouillet de la Chassagne au gouvernement de Trois-Rivières, M. Le Verrier sollicita cette charge, mais elle fut accordée à M. Boisberthelot de Beaujours.

Le 21 mars 1730, le ministre écrivait à M. Le Verrier qu'il aurait désiré lui donner le gouvernement de Trois-Rivières qu'il avait sollicité, mais cette faveur revenait à M. de Beaujours en raison de l'ancienneté de ses services.

Le 15 octobre 1730, l'intendant Hocquart écrivait au ministre :

---

(6) Archives du Canada, Correspondance générale, vol.

(7) Archives publiques du Canada, Correspondance générale, vol. 53.